



LEXCOR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de préparation: 08/05/2025

SECTION 1 - IDENTIFICATIONS DU PRODUITS ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT

LEXPRIME TG
ADHÉSIF APPLIQUÉ AU CHALUMEAU

DISTRIBUTEUR

Lexsuco 2010 Corporation
3275 Orlando Dr.
Mississauga, ON, L4V 1C5
Tél : 905.792.8300
Fax :905.792.8305

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

INFOTRAC: 1-800-535-5053,
24 heures Réponse d'urgence

Préparée par: Lexsuco 2010 Corporation

Famille du Produit : Adhésifs
Usage Recommandé: Adhésif.

Restrictions d'Utilisation: Indisponible

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - Catégorie 2
Irritation cutanée - Catégorie 2
Irritation oculaire - Catégorie 2
Cancérogénicité - Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - Catégorie 2
Danger par aspiration - Catégorie 1

Éléments d'Étiquetage



Mention d'Avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) Danger(s):

H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361 Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de Prudence :

Prévention :

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel antidéflagrant.
- P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
- P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
- P331 Ne PAS faire vomir.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P321 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche pour l'extinction.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Stockage :

- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres Dangers

Inconnu.

SECTION 3 - INFORMATION DES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	Numéro de CAS	%	Autres Identificateurs	Autres Noms
Toluène	108-88-3	15 - 40	Pas disponible	Pas disponible
Asphalte, oxydé	64742-93-4	10 - 30	Pas disponible	Pas disponible
n-Hexane	110-54-3	10 - 30	Pas disponible	Pas disponible
Solvant Stoddard	8052-41-3	7 - 13	Pas disponible	Pas disponible

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial.

SECTION 4 - PREMIER SECOURS

Mesures de Premiers Soins :

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures). Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les Yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les Premiers Soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et Effets les plus Importants, qu'ils soient Aigus ou Retardés

En cas d'inhalation : à fortes concentrations peut affecter le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience. En cas d'ingestion : peut être introduit dans les poumons s'il est avalé ou vomé, ce qui cause de graves dommages aux poumons. Peut entraîner la mort.

Prise en Charge Médicale Immédiate ou d'un Traitement Spécial :

Organes Cibles

Système nerveux, système respiratoire, yeux, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTES CONTRE LES INCENDIES

Agents Extincteurs :

Agents Extincteurs Appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Agents Extincteurs Inappropriés

Aucun connu.

Dangers Spécifiques du Produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif dans l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans les espaces bas, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie et/ou un danger pour la santé. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Spéciales pour les Pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Colmater la fuite avant de tenter d'éteindre l'incendie. Le produit pourrait former un mélange explosif et se rallumer. Abattre les vapeurs ou les gaz avec un brouillard d'eau ou de l'eau finement pulvérisée. Avant d'entrer, surtout dans les espaces confinés, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements. Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions Individuelles, Équipements de Protection et Mesures d'Urgence

Services d'interventions d'urgence : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance. Avant d'entrer, surtout dans les espaces clos, vérifier l'atmosphère avec un moniteur approprié. Contrôler la zone pour déceler une atmosphère inflammable ou explosive.

Précautions Relatives à l'Environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et Matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. NE PAS

utiliser des matières combustibles comme la sciure. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Considérations relative à l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Autres Informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions Relatives à la Sûreté en Matière de Manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Voir la Section 13 (Considérations relative à l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de Sûreté en Matière de Stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Voir les conseils relatifs à la température à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité) afin de déterminer la température du stockage convenable. Mettre à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
n-Hexane	50 ppm BEI Skin	Non établie	500 ppm	Non établie	Non établie	Non établie
Toluène	20 ppm	20 ppm	200 ppm	300 ppm	Non établie	Non établie
Solvant Stoddard	100 ppm	Non établie	500 ppm	Non établie	Non établie	Non établie

Contrôles d'Ingénierie Appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de Protection Individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la Peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des Voies Respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques de Base	
Apparence :	Liquide noir. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur :	Oeufs pourris (Asphalte, oxydé)
Seuil olfactif :	Pas disponible
Valeur pH :	Sans objet
Point de Fusion/Point de Congélation :	57 - 107°C (135 - 225°F) (estimé) (Asphalte, oxydé) (fusion); Pas disponible (congélation)
Point Initial d'Ébullition et Domaine d'Ébullition :	56 - 68°C (133 - 154°F) (n-Hexane)
Point d'Éclair :	-23°C (-9°F) (n-Hexane)
Taux d'Évaporation :	8,4 (acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz) :	Pas disponible
Limites Supérieures/Inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité :	7,5% (n-Hexane) (supérieure); 1,1% (n-Hexane) (inférieure)
Tension de Vapeur :	120 - 124 mm Hg (16 - 17 kPa) à 20°C (n-Hexane)
Densité de Vapeur (air = 1) :	Pas disponible
Densité Relative (eau = 1) :	0,85
Solubilité :	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de Partage, n-octanol/eau :	Pas disponible
Température d'Auto-Inflammation :	225°C (437°F)
Température de Décomposition :	Pas disponible
Viscosité :	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations :	
État Physique :	Liquide
Formule Moléculaire :	Pas disponible
Poids Moléculaire :	Pas disponible
Densité en Vrac :	Pas disponible
Tension Superficielle :	Pas disponible
Température Critique :	Pas disponible
Conductivité Électrique :	Pas disponible
Tension de Vapeur à 50°C :	Pas disponible
Concentration des Vapeurs à Saturation :	Pas disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Chimique

Habituellement stable.

Risque de Réactions Dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à Éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux Incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de Décomposition Dangereux

Inconnu.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'Exposition Probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité Aiguë

Nom Chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
n-Hexane	48000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	15820 mg/kg (rat)	> 3295 mg/kg (lapin)
Toluène	7585 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5580 mg/kg (rat mâle)	12125 mg/kg (lapin)
Solvant Stoddard	> 5.5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (brouillard)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique :

Inhalation

À fortes concentrations peut causer une irritation sévère au nez et à la gorge, dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

Absorption par la Peau

Sans danger d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

Ingestion

Nocif Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Danger par Aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Expositions Répétées

Peut causer effets sur le système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, de la fatigue, une perte de mémoire, l'irritabilité, la dépression et une réduction de la capacité de réfléchir ou de raisonner.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom Chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Asphalte, oxydé	Groupe 2A	Non désignée	Non listée	Non listée
n-Hexane	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Toluène	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée

Toxicité pour la Reproduction :

Développement de la Progéniture

Peut nuire à l'enfant en gestation. Des études sur des animaux montrent des effets sur la progéniture. Reconnu comme pouvant causer : poids réduit, troubles d'apprentissage, modifications du comportement de longue durée.

Fonction Sexuelle et la Fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'Allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les Cellules Germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'Interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers Aigus pour le Milieu Aquatique

Nom Chimique	CL50 pour les Poissons	CE50 pour les Crustacés	CEr50 pour les Plantes Aquatiques	CEr50 pour les Algues
n-Hexane	2,5 mg/L Pimephales promelas (méné à grosse tête); 96 heures; eau douce; régime dynamique)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Toluène	13 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	11,5-19,6 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48-heures)	Not available	Not available
Solvant Stoddard	2,1-4,2 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	0,42-2,3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)	Not available	0,58-1,2 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)

Dangers à Long-Terme pour le Milieu Aquatique

Nom Chimique	CSEO pour les Poissons	CE50 pour les Poissons	CSEO pour les Crustacés	CE50 pour les Crustacés
Solvant Stoddard	Pas disponible	Pas disponible	0,1-0,37 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 28 jours)	Pas disponible

Persistence et Dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de Bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation devraient être bioaccumulables. (n-Hexane)

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres Effets Nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Les Méthodes d'Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation Officielle de Transport	Classe(s) de Danger Relative(s) au Transport	Groupe d'Emballage
TMD au Canada	UN 1133	Adhésif, inflammable	3	II
DOT É.-U	UN 1133	Adhésif, inflammable	3	II

Précautions Spéciales

Sans objet

Transport en Vrac aux Termes de l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLÉMENTAIRE

Réglementation Relative à la Sécurité, à la Santé et à l'Environnement :

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS)/Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATION

Bien que les informations et les recommandations énoncées dans cette FDS soient présentées en toute bonne foi et considérées comme correctes à la date de cette FDS, Lexsuco Corporation ne fait aucune déclaration quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude de ces informations. Les informations sont fournies à condition que les personnes qui les reçoivent et les utilisent déterminent elles-mêmes si elles conviennent à leur objectif avant de les utiliser. En aucun cas Lexsuco Corporation ou l'une de ses filiales ne sera responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans la FDS.

DATE DE PUBLICATION :

08/05/2025

PUBLICATION PRÉCÉDENTE :

24/05/2023

Signification des abréviations :

ACGIH® : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA® : AIHA® Guideline Foundation

HSDB® : Hazardous Substances Data Bank

IARC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NFPA : National Fire Protection Association

NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health

NTP : National Toxicology Program

OSHA : Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

RTECS® : Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Préparée par : Lexsuco 2010 Corporation